

Déclaration Liminaire du CTL du 24 avril 2015

Monsieur le Président,

Il y a dix jours, vous nous présentiez le dispositif de campagne IR/TH 2015 avec en point d'orgue une promotion absolue des « démarches en ligne ». Hier, jeudi 23 avril 2015, à grand moyen vous avez lancé cette campagne :

### **Les moyens :**

#### **- matériels :**

- 3 ordinateurs mis à disposition des contribuables et des imprimantes temporairement déplacées
- 2 ordinateurs portables pour faire de la communication
- Des écrans TV pour diffuser le diaporama de promotion
- Des affiches A4, A3 en couleurs, des badges spécifiques
- Des spams d'impot.gouv.fr

#### **- des prestataires externes:**

- La CAF, Pôle Emploi, les services tutélaires avec leurs outils de propagande
- La presse locale

#### **- humains :**

- 2 rédacteurs de la DG, bureau GF1A
- 2 rédactrices de la Division des particuliers
- 1 AFIPA, 2 AFIP et 1 AGFIP

### **Un résultat :**

Quelques déclarations en ligne supplémentaires sur une journée...*de quoi rattraper les 6 pts de retard du département !!*

Mais aussi un message, nous espérons entendu de tous :

***Dans le Pas de Calais, si votre service est en difficulté, la grande ARMADA débarquera pour vous soutenir...***

Si nous pouvons accepter une partie de vos propos « Opposer service de proximité et télédéclaration est un non-sens » ; Oui si la déclaration en ligne reste un libre choix et si on en explique toutes les conséquences. Mais nous doutons de l'exactitude de la suite : « Le service de proximité existera toujours, il n'y a rien à craindre ».

Le point à l'ordre du jour de cette reconvoction : « Restriction des horaires d'ouverture au public » démontre bien que le service de proximité prend déjà un coup dans l'aile. Notre message d'hier à destination du public allait aussi dans ce sens en leur expliquant notamment l'après-midi qu'il trouverait un rideau fermé à compter du 1<sup>er</sup> juin.

De plus, nous craignons que la déclinaison locale de la Démarche Stratégique finisse de taillader notre proximité vis-à-vis de tous nos usagers !!!

Vous avez choisi la reconvoction courte en apportant quelques corrections, certes, mais qui annule une exception à la règle que vous aviez mise en place. Vous avez aussi laissé des sujets de préoccupation importants de côté, ou alors au débat de ce jour, solution que nous pourrions apprécier.

Une fois encore, Monsieur le Président, vous nous entendez ; mais serez-vous à notre écoute.

Les élus de SOLIDAIRES finances Publiques 62 en CTL